

Commune de Bierghes.


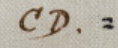
Extrait de l'atlas des chemins vicinaux.

Plan de détail n° 10.

Plan joint à la demande de la Sieénissime Maison
d'Arenberg tendant à déplacer le sentier n° 24.

Echelle: $\frac{1}{2500}$.

Légende:

-  = sentier n° 24 à déplacer (longueur: $\frac{405.00}{600.00}$)
-  = id à ouvrir (longueur: 195.00)

Vue et approuvé par le conseil le 10 août 1900.
Par ordonnance.
Le Secrétaire
Lefranc.
Le Président.
J. Vanart.



J. Vanart
LE GREFFIER PROVINCIAL

VU POUR ÊTRE ANNULÉ
DE CE JOUR N° 608
BRUXELLES, LE 16 février 1901

J. Vanart

LE PRÉSIDENT

N° 608507-B. 53 342

LA DÉPUTATION PERMANENTE DU CONSEIL PROVINCIAL.

Vu la délibération du conseil communal de *Bierghes*,
 en date du *5 août 1900*, ayant pour objet *le déplacement*
du sentier 24,

ainsi que les pièces constatant la régularité de l'instruction à laquelle la proposition a été soumise;

Statuant conformément à la loi du 20 mai 1863;

ARRÊTE :

~~La suppression, le déplacement, l'ouverture, l'élargissement, le redressement du chemin sentier n° 24 qui fait~~
 l'objet de la délibération susmentionnée *est*
 autorisé aux conditions énoncées dans cette délibération et suivant les indications ~~du plan~~ y annexé

~~Le terrain dont l'emprise est nécessaire à l'exécution d'un plan pour être acquis au prix indiqué au procès verbal d'expertise approuvé par le conseil communal le visé dans la délibération de ce conseil du~~

Bruxelles, le 6 février 1901.

Présents : MM. VERGOTE, *Président*; ~~TORSIN~~, WILLAME,
et P. de Maecker
 JANSSEN, LACOURT, RICHARD, ~~et~~ JULES JANSON, Membres;
 DESGAINS, *Greffier provincial.*

Par ordonnance :
 Le Greffier provincial,
 (Signé) DESGAINS.

Le Président,
 (Signé) VERGOTE,

Pour expédition conforme :
 Le Greffier provincial,



Desgains